



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 FÉVRIER 2007

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 26 février 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de M. Normand Gravel, maire suppléant et président de l'assemblée.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, Mme Carine Lachapelle, conseillère, et M. Normand Girouard, conseiller, sont absents.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Normand Gravel, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

049/26-02-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant les items suivants :

- B.2 Conditions de travail des employés cadres*
- C.1 Conseil des maires du 27 février 2007*
- K.3 Journée de neige familiale de Jeunes en tête.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 048/12-02-07 adoptée le 12 février 2007.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Vente pour non paiement des taxes par la MRC d'Antoine-Labelle
2. *Conditions de travail des employés cadres*

C Gestion administrative

1. *Conseil des maires du 27 février 2007*

D Contrats et appels d'offres

1. Arpentage de la rue L'Annonciation Sud et Nord : Mandat à des arpenteurs-géomètres
2. Appel d'offres no : 2007-01 sur invitation pour la fourniture d'essence pour les années 2007-2008 et 2008-2009

E Avis de motion



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 FÉVRIER 2007

- F Adoption des règlements**
- G Sécurité publique**
- H Transport routier**
1. Entente relative à l'installation d'une borne fontaine sèche
 2. Embauche d'un chauffeur-opérateur-journalier temporaire
- I Hygiène du milieu**
1. Nomination d'un ingénieur pour le dossier du réservoir élevé d'eau potable
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire**
- K Loisirs et culture**
1. Travaux à réaliser au C.S.C.V.R.
 2. Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et cours d'eau :
Festival de pêche
 3. *Journée de neige familiale de Jeunes en tête*
- L Divers**
1. Souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV

Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

ADOPTÉE

Période de questions du public

M. Normand Gravel, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

La seule question adressée aux membres du Conseil porte sur les ententes relatives aux travaux sur le barrage du Lac-Paquet.

GESTION FINANCIÈRE

050/26-02-07

VENTE POUR NON PAIEMENT DES TAXES PAR LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste officielle des immeubles mis en vente par la MRC d'Antoine-Labelle pour non paiement des taxes municipales et de procéder à la vente de ceux-ci.

De déléguer le trésorier, Mme Pauline Legault, pour assister à la vente pour taxes en mai 2007 et pour acquérir les immeubles au nom de la Ville de Rivière-Rouge s'il n'y a pas preneur.

ADOPTÉE

051/26-02-07

CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES

CONSIDÉRANT que le Conseil et les employés cadres de la Ville se sont entendus sur les conditions de travail des employés cadres pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 FÉVRIER 2007

appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse à signer de nouveaux contrats de travail pour tous les employés cadres, à l'exception du directeur du service de sécurité publique, pour les années 2006, 2007 et 2008 ainsi qu'une nouvelle politique relative aux conditions générales des employés de niveau cadre.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

052/26-02-07

CONSEIL DES MAIRES DU 27 FÉVRIER 2007

CONSIDÉRANT que la mairesse et le maire suppléant sont dans l'incapacité de représenter la Ville pour la réunion du Conseil des maires du 27 février 2007;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer M. André Tremblay pour remplacer la mairesse et représenter la Ville de Rivière-Rouge à la réunion du Conseil des maires du 27 février 2007.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

053/26-02-07

ARPENTAGE DE LA RUE L'ANNONCIATION SUD ET NORD : MANDAT À DES ARPENDEURS-GÉOMÈTRES

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme Barbe et Robidoux, arpenteurs géomètres, pour la réalisation de travaux d'arpentage de la rue L'Annonciation Sud et Nord entre la montée du Lac-Paquet et la rue Landry, pour la somme de 19 740,00 \$ plus les taxes, le tout tel que mentionné dans leur offre de services datée du 21 février 2007.

ADOPTÉE

054/26-02-07

APPEL D'OFFRES NO : 2007-01 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ESSENCE POUR LES ANNÉES 2007-2008 ET 2008-2009

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la fourniture d'essence pour les années 2007-2008 et 2008-2009 faisant partie de l'appel d'offres no : 2007-01 de la Ville, tel que préparés en date du 26 février 2007.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions sur invitation écrite auprès de Station-Service et Dépanneur ABL, Location Robitaille SENC, Imlaur Itée et Station-Service Shell Dépanneur Maxi-Service, pour la fourniture d'environ 20 000 litres par année d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 FÉVRIER 2007

véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, et ce, pour la période commençant le (ou vers le) 15 avril 2007 jusqu'au 15 avril 2009.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUSSION FOURNITURE D'ESSENCE** » jusqu'à 14h00 heure locale, le 16 mars 2007, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 16 mars 2007 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

055/26-02-07

ENTENTE RELATIVE À L'INSTALLATION D'UNE BORNE FONTAINE SÈCHE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, à conclure une entente avec le propriétaire d'une partie du lot 13B du rang 5, Canton Marchand (face au 1810, chemin du Lac-Marsan Ouest) afin que la Ville puisse y construire et entretenir, à ses frais, et sans contrepartie monétaire pour le propriétaire, une prise d'eau sèche et une voie d'accès au lac qui serviront lors des interventions d'urgence visant l'extinction d'un incendie.

ADOPTÉE

056/26-02-07

EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR-OPÉRATEUR-JOURNALIER TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de M. Daniel Cyr à titre de chauffeur-opérateur-journalier temporaire selon les conditions établies à la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

057/26-02-07

NOMINATION D'UN INGÉNIEUR POUR LE DOSSIER DU RÉSERVOIR ÉLEVÉ D'EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 FÉVRIER 2007

De mandater la firme GÉNIVAR, de Mont-Tremblant, pour la réalisation d'une étude pour établir la solution optimale relativement à un système de recirculation au réservoir élevé d'eau potable du secteur L'Annonciation pour la somme de 2 200,00 \$ plus les taxes, incluant la réalisation de l'étude avec un rapport comparatif des différentes solutions possibles.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

058/26-02-07

TRAVAUX À RÉALISER AU C.S.C.V.R.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remplacement de portes au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge par Porta service inc. au montant de 17 392,50 \$ plus les taxes, le tout conformément à leur offre de services de 2006 et reconfirmée le 12 février 2007.

ADOPTÉE

059/26-02-07

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU : FESTIVAL DE PÊCHE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'un projet à la Société de la faune et des parcs du Québec et la Fondation de la Faune du Québec dans le cadre du programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau, festival de pêche/volet ensemencement, tel projet devant permettre l'ensemencement du Lac Tibériade dans le secteur Sainte-Véronique prévu le 9 juin 2007, le tout tel que décrit à la demande de subvention de la Ville.

D'autoriser le versement par la Ville de la somme de 1 000,00 \$ requise pour la réalisation du projet.

Que M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, soit nommé représentant du projet pour et au nom de la Ville et qu'il soit autorisé à signer tout document officiel concernant ledit projet pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

060/26-02-07

JOURNÉE DE NEIGE FAMILIALE DE JEUNES EN TÊTE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge défraie les coûts d'un service de navette entre le secteur L'Annonciation et la pourvoirie Cécaurel dans le secteur Sainte-Véronique pour la tenue d'une activité de neige familiale gratuite organisée par Jeunes en tête, et ce, pour un montant approximatif de 100,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 FÉVRIER 2007

DIVERS

061/26-02-07

SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CHDL-CRHY

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de vingt (20) billets au coût de 70,00 \$ chacun pour le souper
bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHY qui aura lieu le 28 avril 2007 au Centre de
services Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

Période de questions du public

M. Normand Gravel, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des
questions.

La seule question adressée aux membres du Conseil porte sur les ententes relatives
aux travaux sur le barrage du Lac-Paquet.

062/26-02-07

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h49.

ADOPTÉE

**À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire suppléant n'a pas
exercé son droit de vote.**

LE MAIRE SUPPLÉANT

LA GREFFIÈRE

Normand Gravel

Claire Coulombe